

# L'édition des sciences humaines et sociales et le tournant numérique en France

Berlin, juillet 2008

Paul Garapon,  
Conseiller éditorial aux Presses Universitaires de France

## Introduction

Le numérique : un sujet éminemment complexe, fluctuant, évolutif, en devenir, qui requiert des mobilisations importantes en investissements pour des résultats vite périmés. Prudence, donc.

Le numérique : un sujet éminemment technique, qui requiert des compétences dépassant *apparemment* celles de l'éditeur. En réalité, c'est un objet à s'approprier pour apprécier pleinement les marchés de demain.

L'éditeur de SHS en France a donc été très vite concerné par le tournant numérique mondial, en raison de l'évolution des pratiques de ses publics et de ses marchés, plus rapide que ceux de littérature générale, par exemple, mais moins que ceux des marchés scientifiques et techniques.

L'expérience rapportée ici dans ses grandes lignes est celle d'une maison d'édition de SHS réputée et ancienne (Durkheim, Bergson, Bachelard, Mauss, Freud *OCFP*, dictionnaires, revues, « QSJ ? », poche « Quadrige »...), très proche de la recherche française et de l'Université (l'une de ses missions historiques, inscrite à ses statuts, est d'accompagner au plan éditorial l'Université française), mais indépendante, donc ne comptant que sur ses propres ressources et les synergies possibles, en particulier avec les pouvoirs publics, pour affronter le tournant numérique.

Il est difficile de parler pour tous les acteurs de l'édition des SHS en France, car les expériences sont très différentes selon les enseignes, les tailles et les structurations capitalistiques. Ainsi, les PUF interviennent sur le périmètre strict des SHS (pas de littérature générale, pas de péréquation entre les marchés) : le cœur du métier y est seulement celui des SHS. Je m'appuierai donc ici principalement sur l'expérience de cette maison.

## 1. Un tournant pour les revues

### Le cadre de l'évolution

En tant que support dont la structuration repose sur l'unité de l'article, les revues ont été les premières à voir les habitudes de consultation et de lecture changer avec l'internet, en particulier sous l'impulsion des progrès permis par le numérique dans la recherche en sciences exactes (rapidité de circulation de l'information).

Changement des lieux et des temps de consultation et de lecture, donc : d'une lecture périodique et physique par abonnement ou consultation en bibliothèque, on en est venus à une lecture à l'écran, avec des ressources documentaires de surcroît consultables à tout moment pour le chercheur. Les gains en mobilisation des connaissances ont été considérables.

Ces changements provoqués dans les sciences exactes par Internet ont eu des effets immédiats sur le modèle économique des revues des groupes d'édition anglo-saxons, groupes qui éditent des revues de sciences exactes *et* de SHS (à la différence des éditeurs français, le plus souvent), et dont l'offre numérique a vite pris l'aspect de plates-formes sur Internet, la plus petite unité d'achat étant celle de l'article.

## Les conséquences sur les SHS en France

Pour les éditeurs de revues de SHS, il est indéniable que le numérique constitue à la fois une opportunité et un défi.

Une opportunité : pour les PUF, dans le contexte d'un resserrement des budgets des bibliothèques universitaires et d'un lectorat parfois stagnant, le passage sur le portail Cairn (initiative d'éditeurs privés soutenus par des acteurs de la puissance publique, en particulier du ministère de la Culture par la BNF et le CNL) de la presque totalité de son portefeuille de revues (une trentaine sur 35, de 2006 à 2008) tout en maintenant la publication papier, a entraîné un renouveau certain (abonnements en ligne, développement du *pay per view* et, parfois, pics surprenants du nombre de consultations, donc retour en visibilité des revues ; ex. d'*Ethnologie française*, 150 000 consultations en trois mois dès mise en ligne en octobre 2007).

Mais aussi un défi, porté en ce moment par les deux tendances fortes que sont l'*open access* et les Archives ouvertes.

Avant d'aller plus loin, trois précisions.

1. aux Etats-Unis, d'où est parti ce mouvement, on le sait, les institutions auxquelles appartiennent les auteurs peuvent apporter des aides à la publication dans les revues des sociétés savantes, lesquelles sont puissantes et riches, et éditent elles-mêmes leurs revues (souvent réunies en portails, à l'exemple de HighWire Press, de Stanford University Press). En France, les sociétés savantes, souvent peu pourvues de moyens, confient à leur éditeur le soin de fabriquer et de commercialiser leurs revues ; l'équilibre d'exploitation est donc à trouver par l'éditeur. C'est le cas depuis la naissance des revues de SHS, à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette différence s'explique en grande partie par la structure de l'université ici et là : une grande université publique en France, qui délègue aux éditeurs privés le soin de la commercialisation ; et une université privée aux Etats-Unis, apte à assurer seule ses besoins d'édition.
2. l'accord trouvé par les PUF avec le portail Cairn, et avec le Centre national du Livre (ministère de la Culture), instaure une *barrière mobile* destinée à protéger les publications de l'année et des cinq années immédiatement antérieures à celle en cours. En 2008, seuls les abonnés à la *Revue historique* peuvent consulter les numéros courant vers l'amont jusqu'en 2003. Les numéros de 2002 et avant (jusqu'à 1876, date de sa fondation) sont considérés comme versés au patrimoine et en consultation libre par tous les internautes. En 2009, les internautes pourront donc consulter librement les numéros de 2004, et ainsi de suite. Avec le portail Cairn, chaque éditeur et chaque revue décident en commun de l'importance de cette barrière mobile (de deux à cinq ans, en moyenne). La numérisation du corpus patrimonial est prise en charge par Cairn jusqu'en 2001, et par les institutions publiques sur tout l'historique depuis la création des revues jusqu'en 2000 (site Gallica de la BNF, site Persée du MENESR).
3. Le numérique a accéléré la création ou le développement des revues adossées à des universités et des centres de recherche français, et multiplié des outils de partage de savoir qui ne sont peu ou pas contraints à une obligation de résultats, même minimaux.

Open access. Le développement du numérique dans les groupes de type anglo-saxons sur les bases de la structuration économique universitaire privée des revues a vite encouragé ce que l'on appelle l'*open access*, c'est-à-dire une pratique consistant à proposer aux internautes la consultation en accès libre des revues, sans plus d'abonnement d'aucune sorte, l'équilibre économique étant trouvé en amont avec les institutions subventionnant les publications de leurs auteurs, et souvent, pour les sciences exactes, en ligne par des rentrées publicitaires. Le travail éditorial n'est ainsi pas économiquement compromis.

En France, notre modèle économique ne permet pas encore ce type d'offre. Pour les revues de SHS, les ressources publicitaires mobilisables sont bien maigres. Les sociétés savantes et professionnelles n'ont souvent pas les ressources financières ou les compétences éditoriales. Or, personne ne conteste la nécessité du métier d'éditeur, qui, à côté et avec les comités scientifiques, mobilise un savoir-faire indispensable à l'organisation et la certification des connaissances, tout d'abord, à leur diffusion ensuite, qu'elle soit physique ou numérique. Le mouvement de l'*open access* interroge donc notre modèle économique, certes, mais seulement lui. *Open access* ne signifie pas absence de mise en valeur éditoriale aux Etats-Unis. Nous voyons mal, et les pouvoirs publics aussi bien que les acteurs privés, comment l'édition des connaissances pourrait se passer d'éditeur...

Archives ouvertes. Le principe est né aux Etats-Unis au début des années 2000, inspiré par Paul Ginspar et l'expérience de X-archiv dans le domaine de la physique des particules. En France, ce projet a été avancé par le CCSD (Centre pour la communication scientifique digitale/CNRS) sous l'acronyme « HAL », ou Hyper-articles en ligne, ou encore « Archives ouvertes ». Il a mis en place des portails par disciplines, où les chercheurs déposent une version pré-print de leurs articles, destinée à être discutée ou validée au moyen de tampons (tags) par les collègues. Mais HAL promeut également en ce moment l'obligation de ce dépôt pour tous les chercheurs de la fonction publique (presque l'intégralité des chercheurs en SHS de France), qu'il souhaiterait voir entérinée par le législateur français. Tout chercheur en SHS aurait donc obligation de déposer une version pré-print (donc non éditée, ni validée) de ses travaux au format de l'article.

Un tel projet fait l'objet de nombreuses et très lourdes incriminations.

- La première est que les pré-prints déposés ne sont ni ne seraient en aucun cas et par définition édités. S'ils étaient consultables par la seule communauté des chercheurs, cela ne poserait pas problème. Dans la mesure où ces archives HAL sont précisément ouvertes, les internautes consulteront des brouillons, ou premiers jets. Nous ne pensons pas qu'en SHS, la forme brouillon soit la plus apte à servir le travail des auteurs.
- La seconde est qu'une telle obligation de dépôt va simplement contre le droit de propriété des auteurs et de libre disposition de leur production, du moins tel qu'on l'entend en France et en SHS depuis toujours. Nous considérons cette initiative comme éminemment préjudiciable aux revues, et au droit d'auteur, qui est un droit fondamental dans l'univers de la production des connaissances. Que les auteurs du CNRS, par exemple, se voient obligation de déposer sur HAL *toute* leur production d'articles, serait une atteinte grave à la liberté d'auteur. Par ailleurs, une telle initiative mettrait en danger nos revues, et nous sommes nombreux à considérer les revues comme le fruit d'une libre rencontre autour d'un projet commun, des lieux de réunion, en quelque sorte. La liberté de réunion sur la place publique n'est-elle pas un droit fondamental ? Sous prétexte d'organiser la gratuité et de faciliter le partage des connaissances, avec des motivations sans doute fort généreuses et louables, on aboutit à une restriction du droit le plus élémentaire de propriété, et de liberté de réunion : voilà qui est pour le moins paradoxal !

D'une façon générale, nous estimons que l'internet et la gratuité ne doivent au moins pas menacer la liberté des auteurs à disposer de leur production, ni le devoir des éditeurs à protéger l'intégrité des œuvres de l'esprit.

## 2. Communiquer à l'ère numérique

Dans leur première génération, les sites des éditeurs de SHS étaient de simples vitrines, comme des vitrines de libraires étendues à leur catalogue. Mais depuis dix ans, les moyens numériques ont décuplé. La reconfiguration commerciale d'Internet, telle qu'on la connaît, a vu bondir les usages du courrier électronique et du commerce en ligne, et la librairie en ligne est maintenant un acteur important du paysage éditorial : elle compte pour presque 15% du chiffre d'affaires des PUF, par exemple, ce qui est bien au-dessus de la moyenne de l'édition en France et signifie qu'en SHS, les pratiques des lecteurs (étudiants, enseignants, chercheurs) sont plus avancées que celles d'autres marchés de la lecture.

### Un nouveau site web 2.0

Dans ces conditions, les PUF ont vite ressenti le besoin de proposer aux internautes un site nouveau et différent de l'existant, qui soit exactement à niveau des attentes et des usages des internautes. Le choix s'est vite porté sur un site de type web 2.0, qui a un double avantage :

- son ergonomie « wiki » est parfaitement « à la main » des internautes de SHS (moteur de recherche, structuration du site par pages, dynamique des liens par mots-clé, espaces participatifs) ;
- et cette structuration par pages permet à notre site d'être, bien plus qu'une vitrine, un outil de connaissance, d'exploration et d'exploitation de notre propre catalogue.

C'est ainsi qu'a été conçu notre nouveau site [www.puf.com](http://www.puf.com), consultable dans sa version bêta depuis janvier 2008, et dans sa version définitive tout récemment. La fréquentation est déjà de 2 500 visites uniques par jour, principalement à partir de la France et de l'Amérique du Nord. Il va de soi que le site n'est pas marchand, et que nos pages ouvrages basculent directement vers les libraires, en ligne ou pas, selon le choix du visiteur.

### Un site plate-forme de services

Mais notre but principal, tout en donnant à découvrir de façon dynamique notre catalogue actif, est de faire de ce site ce pour quoi nous l'avons conçu dès l'origine : une *plate-forme de services en accès libre*, ces services étant bien entendu de *contenus certifiés*.

Mais comment un site d'éditeur peut-il devenir une plate-forme de services ? Tous les « universitaires » au sens large (les entrants de Licence, les enseignants, les chercheurs) ont un besoin permanent de bibliographies. Nous proposons donc en consultation libre des bibliographies éditées, donc certifiées par nos auteurs et en accord avec eux. L'opération a été expérimentée avec le *Dictionnaire des sciences humaines*, publié en 2006 à la fois en grand format et en « Quadrige/Dicos poche ». L'intégralité des entrées a été installée sur le site, avec les premières lignes des articles, mais surtout suivies de la bibliographie proposée par l'auteur (*bibliographie originale et intégrale*, et non pas la seule bibliographie des ouvrages des PUF).

Autre exemple de service bibliographique : notre fonds compte environ 8 000 auteurs actifs et 200 très grands auteurs devenus des classiques. Les 200 fiches de présentation des grands auteurs ont été reprises de notre fonds de dictionnaires et sont mises en ligne accompagnées des bibliographies originales mises à jour. Ainsi, le philosophe Alain est présenté par André Comte-Sponville (*Dictionnaire d'Ethique et de philosophie morale*), Anthony Giddens par François de Singly (*Dictionnaire des sciences humaines*), Hans Kelsen par Michel Troper (*Dictionnaire des philosophes*), etc.

A terme, par exemple, nous pourrions tirer parti de nos entrées de dictionnaire et des index de ces mêmes dictionnaires pour multiplier l'offre de service bibliographique, de même que des bibliographies de nos « Que sais-je ? »... La structuration dynamique de notre site a ainsi pour objet de le transformer en un *lieu ressources* pour tous les internautes des SHS, de telle sorte que sa valorisation ultérieure devienne peut-être possible. Enfin, les pages dédiées à nos manuels sur le site proposeront, dès septembre, des compléments de connaissance à nos ouvrages papier : bibliographies approfondies, mais aussi documents d'annexes et exercices, parmi beaucoup d'autres éléments.

Je tiens à souligner que nous sommes le premier éditeur de SHS en France à avoir imaginé ce modèle : sans doute parce qu'encore une fois, la structure de notre fonds, uniquement dédié aux SHS, y encourage.

### 3. Dans l'attente de modèles économiques

Mais je serais un peu malhonnête si je ne disais pas que cette aventure pour imaginer un site qui corresponde parfaitement aux attentes de nos marchés en SHS a constitué pour l'entreprise une façon de faire évoluer nos processus de travail, et en particulier nos processus de fabrication, où le métier d'éditer est aussi un processus industriel.

Les groupes d'édition et les « grandes » maisons (par le chiffre d'affaires) peuvent mobiliser, plus que les petites, des investissements plus rapidement amortis. Pour les maisons indépendantes, c'est plus difficile. Disons que la construction de ce site, de même que l'opération Gallica II de la Bibliothèque nationale de France, qui préfigure ce que pourra être le site Europeana, pour l'aide à la numérisation du fonds, et le soutien du CNL pour la numérisation, a constitué un levier important.

Le travail des Services Techniques de notre maison est aujourd'hui, en sus du travail quotidien de fabrication, un travail sur la structuration numérique des données, de telle sorte que notre production soit à l'avenir, comme celle de tous nos confrères, exploitable sur de multiples supports. La structuration numérique demande certes des investissements, mais permet aussi des gains de production en aval, dans les ateliers de composition et chez les imprimeurs. Nous comptons en ce moment dans notre maison 3 personnes dédiées au numérique, sur le plan technique et éditorial... sur un effectif d'environ 55 salariés.

Cet avenir, quel sera-t-il à court terme ? Bien malin, qui le saurait. L'encre électronique semble représenter une innovation majeure, dont nous attendions l'arrivée depuis bientôt deux ans, même si les supports proposés sont encore un peu chers. On peut parfaitement imaginer que d'ici à deux autres années, le *reader* sera vendu à 1 euro, comme un téléphone portable, associé à des offres de contenus... On peut ainsi imaginer de très nombreux développements technologiques, mais il faut avoir à l'esprit que la clé de l'offre éditoriale dépendra de l'adéquation de l'ergonomie des supports aux usages déterminés par les métiers de l'Université et des lecteurs/utilisateurs de SHS. L'essentiel sera donc d'avoir organisé notre production pour ne pas être surpris et pour pouvoir adapter rapidement notre offre, le moment venu.

Vous me permettrez ne pas en dire plus, à ce stade. Je remarque seulement que la structuration d'une grande partie de notre catalogue, je pense à nos dictionnaires thématiques (l'une des spécialités de notre maison) ou à notre encyclopédie de poche « Que sais-je ? », est centrée sur l'article. C'est pour nous une raison supplémentaire d'imaginer de possibles développements. Tout dépendra des modèles d'offre commerciale (*pay per view*, abonnements, offres groupées par bouquets, au nombre de titres ou à un forfait horaire...) et des solutions qui seront imaginées, en lien avec tous les acteurs de la chaîne du livre et du numérique.

## Conclusion

Il faut se garder de croire que les modèles valables pour les sciences exactes sont mécaniquement applicables aux SHS, en particulier en raison de la différence considérable des tailles de marché entre les unes et les autres. Le marché des sciences exactes est mondial, quand celui des SHS est un marché de niches.

Je résume enfin à trois points l'essentiel des conséquences du tournant numérique que connaissent les éditeurs français de SHS à partir de notre expérience d'éditeur indépendant, selon que ces conséquences portent sur l'auteur, sur l'éditeur et sur le lecteur.

Pour l'auteur. Le numérique provoque d'excellentes évolutions de l'offre (et en particulier pour les revues), mais qui pourraient par ailleurs donner lieu à des remises en cause du droit d'auteur et à la protection de l'intégrité des œuvres de l'esprit : il convient de rester vigilants et actifs, et c'est à quoi s'efforcent les éditeurs français de SHS, en lien étroit avec le Syndicat national de l'Édition.

Pour l'éditeur. Dans l'attente que des modèles économiques et commerciaux prennent corps, le numérique transforme les modes de production industriels tandis que l'Internet permet à l'éditeur une offre de services originale.

Pour le lecteur/usager. C'est lui qui a trouvé le plus à gagner avec le tournant numérique, l'accès aux connaissances lui ayant été considérablement facilité, en quantité aussi bien qu'en disponibilité. Mais deux remarques :

- *primo*, le lecteur a besoin de contenus certifiés, sur le net comme sur papier ;
- et *secundo*, les futurs supports du numérique devront correspondre à l'ergonomie de travail du lecteur/usager. Anecdote d'un auteur PUF à qui l'on parle des *readers* de la nouvelle génération et qui répond qu'il lui serait impossible d'en avoir un seul parce que, quand il travaille, c'est avec cinq livres ouverts sur sa table... Cinq *readers* sur la table, pour l'instant, c'est un peu cher et compliqué. N'oublions donc pas que le livre papier reste un outil d'une interactivité redoutable !